



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LES POLITIQUES AGRICOLES À TRAVERS LE MONDE

<http://agriculture.gouv.fr/politiques-agricoles-fiches-pays>



Portugal

2024

Contexte agricole et relations internationales

PRINCIPALES DONNÉES	UNITÉS	PORUGAL	FRANCE
Superficie	km ² - 2021 ⁽¹⁾	92 230	551 695⁽²⁾
Population	Mhab et évolution 2021/2022 ⁽¹⁾	10,4 +0,5%	67,7 +0,3%
Indice de développement humain (IDH)	2021 ⁽³⁾	0,866 38 ^e rang mondial	0,903 28 ^e rang mondial
Produit intérieur brut (PIB)	Md€ - 2022 ⁽⁴⁾	242	2 639
Taux de croissance du PIB	% - 2021/2022 ⁽⁴⁾	+6,8	+2,5
PIB / habitant	€ - 2022 ⁽⁴⁾	23 530	38 550
Part de l'agriculture dans le PIB	% - 2022 ⁽¹⁾	1,9	1,8
Surface agricole utilisée (SAU) ⁽⁵⁾	Mha - 2021 ⁽⁶⁾	4	28,6
Surface arable	Mha - 2021 ⁽⁶⁾	1	17,9
Surface forestière	Mha - 2021 ⁽¹⁾	3,3	17,3
Balance commerciale tous secteurs	Md€ - 2022 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	-29,7	-194,9
Balance commerciale agricole et agroalimentaire ⁽⁹⁾	Md€ - 2022 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	Export: 11,2 Import: 15,5 Solde: -4,3	Export: 83,4 Import: 74 Solde: +9,4
Exportations et importations agricoles et agroalimentaires vers l'autre pays ⁽⁹⁾	M€ - 2022 ⁽⁷⁾ Variation 2021-2022	France depuis Portugal: 809 +1,4%	France vers Portugal: 1165 +37,9%
Part du flux bilatéral dans les importations agricoles et agroalimentaires ⁽⁹⁾	2022 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	1,1% des importations françaises 16 ^e fournisseur de la France	6,9% des importations portugaises 2 ^e fournisseur du Portugal
Part du flux bilatéral dans les exportations agricoles et agroalimentaires ⁽⁹⁾	2022 ⁽⁷⁾⁽⁸⁾	1,4% des exportations françaises 14 ^e client de la France	9,1% des exportations portugaises 2 ^e client du Portugal

1. Banque mondiale

2. 551 695 km² pour la France métropolitaine ; la superficie de la France incluant les DROM est de 641 184 km² (source IGN)

3. Rapport sur le développement humain 2021/2022

4. Eurostat

5. La superficie agricole utilisée (SAU) comprend les terres arables (y compris pâtures temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux...), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers...)

6. FAO

7. Douanes françaises, Trade Data Monitor

8. Douanes portugaises, Trade Data Monitor

9. N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, les engrains et produits phytosanitaires, les bois et dérivés, et le biodiesel

Ce qu'il faut retenir

- Sur une SAU limitée à 4 Mha en 2021, les structures agricoles portugaises se caractérisent par des exploitations nombreuses (290 000), de taille modeste (14 ha en moyenne), à caractère familial au nord et dominé par de grands propriétaires terriens au sud. La moyenne d'âge des exploitants étant de 64 ans, le renouvellement générationnel en agriculture est un sujet de préoccupation majeur.
- Les fruits et légumes (tomates d'industrie, poires et agrumes notamment), l'olivier et la vigne (vins de Porto et du Douro) sont les principales productions végétales du pays, tandis que l'élevage bovin domine les productions animales.
- Le Portugal est par ailleurs un pays forestier (eucalyptus pour la pâte à papier et chêne liège principalement).
- Malgré le développement de l'irrigation, le Portugal reste structurellement dépendant des approvisionnements

extérieurs dans de nombreuses filières agricoles (notamment en céréales, pommes de terre, oléagineux, viandes, produits laitiers, fruits). Il a été touché par des épisodes de sécheresse importants ces dernières années.

- Si la France est un partenaire commercial essentiel pour le Portugal en matière agricole et agroalimentaire (2^e client et 2^e fournisseur après l'Espagne), le Portugal reste un partenaire modeste pour la France (14^e client et 16^e fournisseur). Le solde global des échanges agricoles et agroalimentaires avec le Portugal est excédentaire pour la France en 2022 (+355 M€). Il est particulièrement tiré par les échanges de produits agricoles bruts (+281 M€), bien plus que par ceux de produits transformés (+74 M€).
- Les relations avec le Portugal sur les questions agricoles sont de bonne qualité, les visions des deux pays étant souvent convergentes.

Production agricole, agroalimentaire, forestière et pêche

Surface et structures agricoles

Avec 4 Mha (42% de la superficie du pays), le Portugal est le 11^e pays agricole de l'UE en termes de surface agricole utilisée (SAU). En augmentation de 8% par rapport 2009, la SAU est composée de prairies permanentes (plus de 50%), terres arables (26%) et cultures permanentes (22%). L'augmentation des surfaces de cultures pérennes (+25%) et prairies permanentes (+15%) a compensé la diminution des terres arables (-12%). La région de l'Alentejo concentre près de 55% de la SAU, celles de Trás-os-Montes, Beira Interior et Ribatejo-e-Oeste en représentent chacune environ 10%.

Les 16% irrigables de la SAU concernent près de la moitié des exploitations et assurent 57% de la production agricole (en valeur). La superficie irriguée atteint 566 000 ha (+20% par rapport à 2009). L'investissement dans la modernisation des vergers, des vignobles et des oliveraies s'est traduit par l'augmentation de l'irrigation, dont bénéficient 70% des vergers de fruits frais, 12% des vergers de fruits à coque, 32% des oliveraies et 28% des vignobles.

Les exploitations agricoles demeurent nombreuses (290 000 en 2019, en baisse de 5% par rapport à 2009) et

de petite dimension (14 ha de taille moyenne, en hausse de 14% depuis 2009, inférieure de près de 3 ha à la moyenne de l'UE28). Les structures agricoles sont asymétriques, avec de grands domaines dans le sud (69 ha dans l'Alentejo) et de très petites exploitations dans le nord et le centre (8 ha). L'augmentation de la taille moyenne ne résulte pas d'une concentration de grandes exploitations mais d'un redimensionnement des exploitations intermédiaires. 26% de la SAU est concentrée au sein des 1100 exploitations de plus de 500 ha (0,4% des exploitations).

L'écrasante majorité (94,5%) des exploitations est gérée par des producteurs individuels, bien que le nombre de sociétés agricoles ait augmenté de 116% entre 2009 et 2019. Ces dernières exploitent désormais 37% de la SAU, possèdent 57% du cheptel et emploient 56 200 travailleurs, soit 77% de la main-d'œuvre agricole salariée ayant une activité régulière.

Parallèlement, le taux de spécialisation des exploitations a augmenté, atteignant 75%, et les exploitations spécialisées ont renforcé leur part dans la production nationale, qui atteint 90% (+50%). Les cultures pérennes (dont fruits

à coque et tropicaux) ont connu la plus forte dynamique de spécialisation. Dans l'élevage, le nombre d'exploitations spécialisées a diminué (ex: -47% pour les bovins laitiers), mais leur part dans la production totale a augmenté.

La population agricole s'élevait en 2019 à 314 509 actifs, en baisse de 14 % par rapport à 2009. Sa structure a profondément évolué sur cette période avec une augmentation de 38 % de la main-d'œuvre salariée (32 % des emplois). Le vieillissement s'est accentué (âge moyen de 64 ans), les travailleurs âgés de 65 ans et plus représentent 52 % des agriculteurs, taux le plus élevé de l'UE.

Économie agricole

La valeur totale de la production agricole portugaise est relativement faible mais en constante augmentation pour atteindre 10 Md€ en 2022. La moitié de la production provient des régions de l'Alentejo (28%) et Ribatejo-e-Oeste (23%). Les grandes unités (4 % des exploitations) génèrent à elles seules les deux tiers de la valeur de la production agricole nationale.

Productions par filière¹⁰

L'agriculture portugaise est très diversifiée. En raison de la variabilité des conditions pédologiques, climatiques et paysagères, les systèmes en polyculture sont très répandus sur l'ensemble du territoire.

En 2022, le Portugal a produit environ 5,3 Mt de fruits et légumes (hors pommes de terre), dont environ 55 % de fruits (7^e producteur de l'UE) et 45 % de légumes (6^e producteur). La plupart des cultures fruitières ont connu une progression entre 2009 et 2022, en particulier les fruits rouges (x17 hors fraises) et subtropicaux (x2) dont le pays est devenu respectivement le 3^e (51 000 t) et 5^e producteur (83 000 t) de l'UE.

L'investissement en cultures fruitières ne s'est pas limité à ces cultures émergentes, mais s'est étendu aux fruits frais de climat tempéré. Le Portugal est ainsi le 8^e producteur de fruits à pépins (432 000 t) et le 10^e producteur de fruits à noyaux (80 000 t) en Europe. La valeur de la production de fruits frais s'élève à environ 1,1 Md€ (1 % de la valeur de production agricole nationale), en augmentation de +74 %, par rapport à 2009.

Les agrumes occupent désormais 21 600 ha (+12 % par rapport en 2009), le Portugal étant le 4^e producteur de l'UE (452 000 t). L'orange est l'espèce la plus répandue (79 % de la superficie). La valeur de production d'agrumes est de 114 M€ (1,1 % de la valeur agricole nationale).

La production de fruits à coque a constitué un autre investissement important au cours de la dernière décennie, avec un doublement des surfaces depuis 2009 (215 000 ha). Le pays est le 4^e producteur de fruits à coque (83 000 t) et le 3^e producteur d'amandes (46 000 t) de l'UE. Sous l'effet des politiques en faveur des investissements forestiers (boissement des terres agricoles), la superficie occupée par le pin parasol (exploité pour les pignons et le bois) représente 44 % du secteur. Suivent les amandiers (29 %) et les châtaigniers (23 %). On constate une forte hausse de la surface en amandiers (+138 % depuis 2009) et dans une moindre mesure en châtaigniers (+44 %).

La diminution des terres arables depuis 2009 est essentiellement le résultat de la réduction des surfaces agricoles consacrées à des cultures peu compétitives dans les conditions agro-climatiques souvent peu favorables où elles sont produites, à savoir les pommes de terre (-50 % par rapport à 2009) et les céréales (-42 %). Les 1,01 Mt de céréales produites en 2019 classent le pays au 23^e rang européen.

À l'inverse, la surface de légumineuses à graines a fortement augmenté entre 2009 et 2022 (+71 %), en partie grâce à la diversification des cultures. Les superficies en légumes (+21 % entre 2011 et 2022) reflètent la dynamique du secteur et l'effort d'investissement dans le maraîchage. Le Portugal était en 2019 le 3^e producteur européen de tomates (1,4 Mt), essentiellement pour l'industrie (91 %). Le secteur des fleurs et des plantes ornementales a également progressé (+18 % entre 2009 et 2019). La valeur de production des produits maraîchers et horticoles est de 1,6 Md€ en 2022, dont 235 M€ pour les fleurs et plantes ornementales.

L'olivier est la culture pérenne dominante en surface (44 %). Les oliveraies ont gagné 35 000 ha depuis 2009. Le Portugal était, en 2019, le 4^e producteur européen d'olives (79 000 t). On distingue d'une part les petites exploitations oléicoles traditionnelles (situées principalement dans les régions démunies d'activités alternatives rentables et économiquement durables), et d'autre part les oliveraies modernes, irriguées et exploitées de manière intensive. La valeur de la production oléicole est de 626 M€ en 2022 (10 % de la valeur agricole nationale de la production végétale), concentrée dans l'Alentejo.

La surface dédiée aux vignobles a légèrement diminué au global depuis 2009 (-52 600 ha); des augmentations ont été enregistrées dans les régions de l'Entre-Douro-et-Minho et de l'Alentejo. Le Portugal est en 2022 le 4^e producteur de raisins des pays de l'UE (903 000 t). La moitié

10. Les chiffres proviennent des comptes économiques de l'agriculture (valeurs en prix courants) et des productions végétales aux taux d'humidité standard sur Eurostat.

des exploitations de vignobles se trouve dans la région Nord. La valeur de production s'élève à 1,2 Md€ (dont 353 M€ pour le vin de table et 814 M€ pour le vin de qualité) avec une augmentation de près de 80% depuis 2009 en prix courants (18% de la valeur agricole nationale de la production végétale). 71% du vignoble portugais est en AOP.

La production de viande au Portugal connaît une croissance ininterrompue depuis 10 ans, pour atteindre 832 000 t en 2022. La production de viande bovine s'élève à 103 000 tonnes en 2022, avec une production de 691 M€ en 2022 et un cheptel de 1,6 M de têtes. Alors que le nombre d'élevages bovins s'est contracté de 28% entre 2010 et 2020, le nombre de bovins a progressé de 10%, le cheptel moyen par exploitation atteignant ainsi 44 têtes. Les grandes exploitations (> 200 bovins) représentent 2,3% du total des exploitations et concentrent 45% du troupeau. L'Alentejo concentre plus de 40% de la production nationale et possède les plus grandes exploitations du pays (155 têtes en moyenne). La majorité du cheptel (61%) est en élevage extensif, type d'élevage particulièrement présent dans les régions de l'Alentejo, la Beira Interior et des Açores.

Le Portugal compte 245 000 vaches laitières (18^e rang européen), en diminution de 12% depuis 2009. Les principales régions productrices de lait sont l'Entre-Douro-et-Minho et les Açores (72% du cheptel à elles deux). Là aussi se côtoient deux réalités bien distinctes: l'exception des Açores – où 90% des vaches laitières pâturent toute l'année – contraste avec la très faible représentativité de l'élevage extensif au global (9%). La valeur de la production de lait stagne. Elle est passé de 695 M€ en 2009 à 927 M€ en 2022 en prix courants.

Le secteur porcin portugais, avec 2,2 M de têtes et une valeur de 713 M€ en 2022, se développe (+28% en valeur depuis 2011), tiré par la demande du marché chinois. La production de viande porcine s'élève à 349 000 t en 2022. Près de la moitié du cheptel porcin est concentrée dans le Ribatejo-e-Oeste, dont les exploitations regroupent en moyenne 718 têtes (contre 78 au niveau national). La très grande majorité (93 %) de la production est issue d'élevages intensifs.

Le secteur ovin constitue le 8^e cheptel de l'UE grâce à ses 2,2 M de têtes, mais enregistre un léger repli entre 2010 et 2020 (-2%). Le nombre d'exploitations ovines baisse davantage, et leur taille moyenne a augmenté de 19%, atteignant 51 têtes. La production ovine est concentrée géographiquement puisque l'Alentejo et Beira Interior regroupent 68% du cheptel dans moins d'un tiers des exploitations. Le nombre de brebis laitières a baissé de près d'un tiers sur les dix dernières années et ne représente plus que 11% des ovins. Le cheptel caprin compte 372 000 têtes et a connu

la plus forte diminution des élevages (-12%). L'élevage ovin génère une valeur de production de 298 M€, en diminution depuis 10 ans (-10%).

Enfin, le secteur avicole est le deuxième type d'élevage le plus dynamique depuis 2009, avec 54,5 M de têtes (+54%, 11^e cheptel européen). Les régions de Beira Litoral et Ribatejo-e-Oeste concentrent 87% des volailles, ainsi que la plupart des unités de production avicole industrielle. La majorité du cheptel est constitué de poulets de chair (34 M), suivis des poules pondeuses et reproductrices (15,3 M). Le système de production avicole est exclusivement intensif, aussi bien pour les poulets de chair (99%) que pour les poules pondeuses (98%). L'élevage de volailles atteint une valeur de production 534 M€ en 2019 (+49%), pour 390 000 t de viande.

Agriculture biologique et environnement

L'agriculture biologique portugaise compte 3 900 exploitations certifiées ou en cours de conversion, principalement situées à l'intérieur du territoire. Cela correspond à une superficie certifiée ou en cours de conversion de 319 000 ha en 2020 (8,05% de la SAU), principalement des pâturages permanents, des prairies temporaires et des cultures fourragères pour les productions animales bio.

En cultures permanentes, l'olive est la principale culture biologique (24 455 ha, soit 5,5% du total des oliveraies), suivie des fruits à coque avec 10 500 ha (4,6% du total) et de la vigne avec 4 000 ha (2,3% des vignobles) et des fruits frais avec 1 800 ha (4% du total). 12% des petits fruits rouges cultivés sont biologiques. En raison des bonnes conditions d'extensification, la majeure partie de l'élevage bio est concentrée dans l'Alentejo (69% des bovins, 84% des porcs et 68% des ovins). Toutefois, la part de production biologique au Portugal (8,2% en 2019) reste légèrement en dessous de la moyenne européenne (8,5%).

Le Portugal est le pays de l'UE ayant la plus faible consommation d'engrais minéraux (azote et phosphore), enregistrant en 2019 une consommation apparente de 31 kg/ha de SAU, soit moins de la moitié de la moyenne de l'UE (68 kg/ha de SAU). Par ailleurs, 2,2 kg de substance active des principaux groupes de pesticides ont été vendus par hectare de SAU, une proportion supérieure à la moyenne européenne (1,8 kg).

Industrie agroalimentaire

Les industries agroalimentaires ont généré des ventes totales de 15,4 Md€ en 2019, par près de 11 600 entreprises. En dehors des leaders nationaux de la grande distribution (Continente, Pingo Doce), les principales industries agroalimentaires nationales sont Lactogal (produits laitiers), Super Bock (boissons), Sumol+Compal (boissons), Lusiaives (volailles), Sohi Meat Solutions (viande), Novadelta (café), Cerealis (farine)

et Sugal (tomates). Hors boissons et tabacs, la production de l'industrie agroalimentaire atteint 11,8 Md€ (+0,3 Md€ par rapport à 2018), restant le principal secteur de l'industrie transformatrice nationale (14 % des ventes). L'activité de transformation des produits à base de viande domine le secteur (18 % des ventes), suivie de la transformation de produits à base de farine (13 %) et de l'industrie laitière (12 %). Si la quasi-totalité des ventes des activités industrielles sont en progression en 2019, notamment les produits à base de viande (+58 M€) et la transformation de poissons, crustacés et mollusques (+53 M€), la production d'huiles et graisses animales et végétales est en net recul (-113 M€).

Le marché national reste de loin la première destination des produits industriels agroalimentaires portugais (80 %), le marché intra-UE absorbant en grande majorité la production restante (17 %). L'industrie des boissons a généré 3 Md€ de chiffre d'affaires, dont plus de moitié en provenance de l'industrie du vin (7,61 Mhl de vin produit), et les ventes de l'industrie du tabac s'élèvent à 0,6 Md€ (27,1 Md€ de cigarettes).

Production forestière

Avec une surface forestière de 3,3 Mha (plus de 36 % du territoire portugais), le Portugal est le 13^e pays forestier d'Europe. La forêt portugaise est constituée en grande majorité d'espèces indigènes (76 %). Les « montados » (écosystème caractéristique de la péninsule ibérique) constituent la principale occupation forestière avec 1 Mha (dont 0,7 Mha de chêne liège), suivi des forêts de pins, notamment maritimes (0,6 Mha) et parasols (0,2 Mha). Les feuillus (chênes, châtaigniers et autres) sont la formation forestière la moins représentative. L'eucalyptus est la principale espèce, occupant 23 % de la surface (0,8 Mha). Sa présence est récente (XX^e siècle) et coïncide avec le développement de l'industrie du papier. Le chêne liège est particulièrement présent sur la côte de l'Alentejo et le long du Tage, alors que le chêne vert est plus fréquent dans l'intérieur des terres de l'Alentejo. Le pin maritime est dominant dans la moitié nord du pays.

Environ 85 % de la forêt portugaise est privée, la forêt publique appartenant essentiellement aux collectivités locales tandis que la forêt de l'État ne représente que 2 % de la surface forestière. La gestion est complexifiée par le morcellement de la propriété, seulement 13 % appartenant à l'industrie ou à l'État, le reste étant réparti entre près de 500 000 propriétaires privés. Le pays connaît régulièrement des épisodes importants de feux de forêt (en

moyenne 18 000 départs et 133 000 ha brûlés par an), principalement dans le nord et le centre, avec toutefois une tendance à la baisse ces dernières années (hors 2017).

En 2018, la valeur ajoutée brute de la sylviculture dans l'économie nationale atteint 0,5 % (0,9 Md€, soit 279 €/ha). La principale activité sylvicole est la production de liège (314 M€), suivie de la production de bois pour la pâte à papier (281 M€). La production de bois pour la biomasse reste marginale (48 M€).

Pêche et aquaculture

Le Portugal est marqué par son caractère maritime, doté d'un littoral d'environ 2 500 km et bénéficiant de la 21^e zone économique exclusive au monde. Le triangle maritime portugais (continent, Madère et Açores) représente 48 % des eaux marines de l'UE dans les zones adjacentes au continent européen. L'industrie du poisson (pêche, aquaculture, transformation et commercialisation) ne constitue qu'une composante relativement minoritaire de l'économie de la mer. Elle représentait 1,8 Md€ de valeur ajoutée brute en 2018 et 62 300 emplois en 2017.

En 2020, le Portugal compte environ 15 300 pêcheurs, principalement dans la pêche polyvalente (66 % des professionnels du secteur). La région Nord dispose du plus grand nombre de pêcheurs (30 %), avec une spécialisation dans la pêche à la senne coulissante. La région Centre occupe la 2^e place (24 %) et se caractérise par la pêche au chalut et la pêche en eau douce. La flotte nationale est constituée de près de 7 700 navires d'un tonnage brut total de 86 450 Gt. Cependant, seuls 3 880 navires disposent d'une licence de pêche, soit la moitié de la flotte et pour 86 % du tonnage brut total.

En 2020, sous l'effet de la crise Covid, seulement 163 800 t de poissons ont été capturées par la flotte portugaise (-13 %), dont 46 000 t dans les eaux extérieures. Sur le total des captures, 110 450 t correspondent à du poisson frais ou réfrigéré, pour une valeur de 262 M€. La production aquacole en 2019 s'élevait à 14 330 t, pour un chiffre d'affaires de 120 M€. L'industrie de transformation de la pêche et de l'aquaculture a atteint une production d'environ 233 000 t, pour des recettes totales de 1,2 Md€. Enfin, la production de sel marin au Portugal continental, principalement concentrée en Algarve (95 % de la production), est de 93 000 t. En 2020, la balance commerciale portugaise pour les produits de la pêche affiche un solde négatif de 1 Md€, la filière poissons secs-salés-fumés constituant le principal déficit (-307 M€).

Politique agricole

PAC et Plan stratégique national (PSN)

L'alliance du Portugal et de la France (avec l'Espagne) a été déterminante lors des dernières étapes de la négociation sur la PAC pour la réforme de la programmation 2023-2027. Selon le cadre financier pluriannuel 2021-27, les agriculteurs portugais (150 000 bénéficiaires en 2020) devraient obtenir un total de 9,8 Md€ d'aides de la PAC (+5% à par rapport à 2014-20). Ces fonds européens se répartiraient à hauteur de 5,5 Md€ sur le premier pilier (soutien des marchés et des prix) et de 4,3 Md€ sur le second (développement rural). Pour la PAC 2023-2027, le Portugal a une enveloppe de paiements directs entre 613 et 639 M€ par an (le Portugal bénéficie de la convergence externe) et une enveloppe Fonder de 541 M€ par an (les chiffres sont avant transfert).

Le Portugal reste bénéficiaire net de la PAC et conserve une particularité par rapport à ses voisins : un équilibre entre le premier et le second pilier. Le Portugal est donc rassuré sur les moyens de sa future politique de développement rural, qui vise à répondre aux enjeux de modernisation de ses structures agricoles et d'équilibre de son territoire.

Dans son Plan stratégique national, le Portugal met l'accent sur la transition climatique et digitale, une plus grande équité dans la distribution des aides en faveur des petites et moyennes exploitations, tout en favorisant les investissements et le renouvellement des générations. Les écorégimes (qui représentent 25% des paiements directs) ciblent notamment l'élevage extensif, type « montado ».

Plan national de relance et de résilience (PNRR)

Le Portugal a été le premier pays à voir son PNRR approuvé par la Commission début juillet 2021. Les entreprises du secteur agricole et agroalimentaire bénéficieront des mesures transversales du plan, notamment en faveur de l'innovation technologique et de l'installation des jeunes générations dans l'intérieur du pays.

À ce titre, le PNRR prévoit une enveloppe de 93 M€ pour le programme d'innovation pour l'agriculture 2020-30 et 30 M€ pour la relance économique de l'agriculture des Açores. Une enveloppe de 665 M€ pour les forêts est également intégrée. Enfin, 64 M€ sont prévus pour les réseaux d'irrigation (barrage de Crato et en Algarve).

Échanges commerciaux

En matière agricole et agroalimentaire^{11 12}

La balance commerciale globale portugaise est déficitaire (-29,7 Md€ en 2022), tout comme celle, dans une moindre mesure, du secteur agricole et agroalimentaire (-4,3 Md€ en 2022). En effet, le Portugal a exporté pour 11,2 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires en 2022, alors qu'il en a importé 15,5 Md€ la même année.

En 2022, les exportations agricoles et agroalimentaires portugaises en valeur ont augmenté de 31,6% par rapport à 2021 et de 49,5% par rapport à 2020. Elles représentent près de 14,1% du total des exportations du pays. Plus précisément, en 2022, le Portugal a exporté 1,4 Md€ de poissons et crustacés, 940 M€ de vins, 929 M€ d'huile d'olive, 910 M€ de fruits, 746 M€ de tabacs, 726 M€ d'animaux vivants et 551 M€ de viandes et abats. Son principal client est l'Espagne (représentant 39,6% des exportations portugaises du secteur), loin devant la France (9,1%), l'Italie (6,4%), le Brésil (4,9%), Israël (4,4%), le Royaume-Uni (3,8%) et les Pays-Bas (3,8%).

En 2022, les importations agricoles et agroalimentaires portugaises en valeur ont augmenté de 27,8% par rapport à 2021 et de 43,4% par rapport à 2020. Elles représentent près de 14,2% du total des importations du pays. Elles sont principalement constituées de poissons et crustacés (pour 2,3 Md€ en 2022), de viandes et abats (1,5 Md€), de fruits (964 M€), de maïs (695 M€), de fèves de soja (601 M€), de produits de la boulangerie (513 M€) et d'huile d'olive (415 M€). Son principal fournisseur est l'Espagne (représentant à elle seule 45,1% des importations portugaises du secteur), loin devant la France (6,9%), les Pays-Bas (6,7%), le Brésil (6,5%), l'Allemagne (5,2%), l'Italie (2,9%) et la Belgique (2,2%).

Échanges commerciaux avec la France^{12 13}

Si la France est un partenaire commercial essentiel pour le Portugal en matière agricole et agroalimentaire (2^e client et 2^e fournisseur après l'Espagne), le Portugal reste un partenaire modeste pour la France (14^e client et 16^e fournisseur).

11. Douanes portugaises, Trade Data Monitor

12 N'incluant pas le machinisme agricole et agroalimentaire, le bois et dérivés, les engrains et produits phytosanitaires, le biodiesel.

13. Douanes françaises, Trade Data Monitor

En 2022, le solde global de nos échanges agricoles et agroalimentaires avec le Portugal est largement excédentaire pour la France (+355 M€), après avoir été plus faiblement excédentaire en 2021 (+46 M€) et légèrement déficitaire en 2020 (-35 M€). Il est tiré par les échanges de produits agricoles bruts (+281 M€ en 2022), bien plus que par ceux de produits transformés (+74 M€).

Plus précisément, en 2022, la France a exporté vers le Portugal 1,16 Md€ de produits agricoles et agroalimentaires, en augmentation de 38% par rapport à 2021 et de 62% par rapport à 2020 en valeur. Il s'agit principalement de blé tendre (135 M€), de semences de blé tendre (78 M€), de café (74 M€), de préparation pour l'alimentation animale (63 M€), de viandes et abats (63 M€), de fromages (54 M€) et de poissons et crustacés (52 M€). Le Portugal, en tant que 14^e client de la France, représente 1,4% des exportations françaises du secteur.

Il est à noter que la France a également exporté vers le Portugal, en 2022, 205 M€ de bois et dérivés, 147 M€ de machinisme agricole et agroalimentaire, ainsi que 24 M€ de produits phytosanitaires.

En 2022, la France a importé depuis le Portugal 809 M€ de produits agricoles et agroalimentaires, en augmentation de 1,4% par rapport à 2021 et de 7,1% par rapport à 2020 en valeur. Il s'agit principalement de fruits (158 M€), de tabacs (106 M€), de vins (94 M€), de préparations et conserves de poissons (70 M€), de poissons et crustacés (42 M€), de produits de la boulangerie (27 M€) et de viandes et abats (25 M€). Le Portugal, en tant que 16^e fournisseur de la France, représente près de 1,1% des importations françaises du secteur.

Il est à noter que la France a également importé depuis le Portugal, en 2022, 708 M€ de bois et dérivés, 51 M€ de machinisme agricole et agroalimentaire, 45 M€ de produits phytosanitaires et 34 M€ d'engrais.

Accords internationaux⁵

Le Portugal est entré dans l'Union européenne en 1986. Il est membre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) depuis 1995, de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Organisation mondiale de la santé animale (OMSA), de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV) et de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV). Le Portugal a ratifié le Protocole de Kyoto, la Convention sur la diversité biologique (CDB), la Convention de Washington sur le commerce international des espèces de faunes et de flores menacées d'extinction.

Le pays a également adhéré à l'engagement international sur les ressources phyto-génétiques de la FAO, à l'Initiative « 4 pour 1000 - les sols pour la sécurité alimentaire et le

climat » lors de la COP21 en décembre 2015, et à l'Accord de Paris pour le climat.

Le Portugal coopère activement avec la Communauté des Pays de langue portugaise (Brésil, Angola, Mozambique, Cap Vert, Guinée-Bissau, São Tomé et Príncipe et Timor oriental). À ce titre, les ministres de l'Agriculture de chacun de ces pays se réunissent régulièrement pour fixer ensemble des objectifs et moyens communs, notamment au niveau de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Le Portugal participe activement au réseau méditerranéen de santé animale (REMESA) qui regroupe les services vétérinaires de 10 pays du pourtour méditerranéen.

Relations bilatérales

Les relations avec le Portugal sur les questions agricoles sont de bonne qualité, les visions des deux pays étant souvent convergentes.

En matière vitivinicole, la présence d'investisseurs français dans les maisons de Porto et l'attachement du Portugal aux indications géographiques (environ 120 IGP) font du

Portugal un allié traditionnel de la France à Bruxelles et dans les organisations internationales.

Sur les questions vétérinaires, le Portugal, en tant que pays du sud de l'UE, participe aux réseaux européens, comme par exemple sur l'usage raisonnable des antibiotiques.

En 2018, le Portugal a rejoint la France, l'Espagne et l'Italie dans le « Comité mixte des fruits et légumes », au sein duquel les États participants se coordonnent régulièrement. Dans le cadre de ce comité, huit « groupes de contacts » spécialisés par produit (fraise, tomate, pêche/nectarine, pomme, ail, agrumes, raisin de table et produits de la 4^e gamme) permettent aux professionnels des quatre pays de se rencontrer et de dialoguer au moins une fois par an, en présence des administrations nationales.

En raison de ses deux régions ultrapériphériques (Açores, Madère), le Portugal entretient des relations étroites avec la France et l'Espagne dans le cadre du « Groupe des amis du POSEI ».

En matière forestière, le dialogue bilatéral est assez actif sur le plan technique, car le Portugal est un pays qui compte dans ce domaine.

COPYRIGHT : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Europe et International de la Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises (DGPE).

CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ : Le Service Europe et International s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

RÉDACTION : Cette collection de fiches est coordonnée par le Bureau des exportations et partenariats internationaux (BEPI/DGPE). Leur rédaction est assurée par les conseillers aux affaires agricoles (CAA), les services des ambassades de France et les services centraux concernés. Les sources des données sont diverses et indiquées en notes de bas de page.